



NOURRIR LE MONDE, SOIGNER LA PLANÈTE

DEMANDES DES ORGANISATIONS AGRICOLES FAMILIALES DANS LE CADRE DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE AIAF-2014

Après la déclaration par l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 22 Décembre 2011, de l'AIAF-2014 et la création de plus de 50 comités nationaux, des représentants d'organisations d'agriculteurs familiaux des cinq continents - Afrique, Amérique, Asie, Europe et Océanie - se sont réunis à Abu Dhabi, les 21 et 22 janvier 2014, dans l'intention d'actualiser et d'approuver les principales revendications allant faire l'objet de négociations avec les gouvernements et les institutions internationales au cours de cette année AIAF-2014.

En effet, l'agriculture familiale doit devenir la clé d'un développement rural durable et permanent, conçu comme faisant partie intégrante du développement global et harmonisé de chaque nation et de chaque peuple, développement qui sache tenir compte de la conservation de l'environnement et des ressources naturelles.

Toutefois, pour atteindre ce but, l'agriculture familiale requiert un soutien public réel, actuellement inexistant dans la plupart des pays. Un soutien garantissant l'accès à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles, ainsi que leur contrôle, un accès aux marchés proches, au crédit, à l'investissement et à la formation ainsi qu'à une réponse équitable aux besoins spécifiques des femmes et des jeunes en milieu rural.

Face aux essais agressifs de quelques multinationales qui tentent de contrôler et de diriger la production mondiale d'aliments, l'enjeu est ni plus ni moins que le droit des peuples à produire une bonne part de leur nourriture, en garantissant ainsi leur sécurité alimentaire, facteur devant les mener à la souveraineté alimentaire, question d'importance vitale.

C'est sur la base de ces convictions que les organisations d'agriculteurs, femmes et hommes, véritables protagonistes de l'AIAF 2014, prendront la tête du processus « société civile » au niveau national, continental et international, afin de faire de cette déclaration une grande opportunité pour avancer dans la conquête des droits individuels et collectifs des agriculteurs familiaux.

L'AIAF 2014 doit constituer un jalon significatif dans l'amélioration de la qualité de vie de centaines de millions d'agriculteurs familiaux, pêcheurs artisanaux, pasteurs, communautés indigènes, etc. Ces communautés qui sont généralement abandonnées ou marginalisées, sont capables non seulement de produire des aliments pour l'humanité, mais également de prendre soin de l'environnement. La voie la plus efficace pour vaincre la faim et la malnutrition c'est de produire les aliments près des consommateurs, attributs de la seule agriculture familiale, et pas des grands investisseurs itinérants.

Les organisations agricoles familiales réunies à Abu Dhabi recommandent vivement la mise en place de politiques spécifiques favorables à l'agriculture familiale, avec des normes adaptées plus flexibles permettant aux exploitants d'appliquer des méthodes traditionnelles et à petite échelle.



NOURRIR LE MONDE, SOIGNER LA PLANÈTE

Nos revendications

- 1ère revendication. Toute nation doit disposer du droit à développer sa propre production alimentaire, production qui contribuera à obtenir la sécurité alimentaire, en route vers la souveraineté alimentaire, et cela dans un contexte de changement climatique, qui représente une grave menace pour l'agriculture familiale.

L'organisation Mondiale du Commerce-OMC promeut le libre commerce généralisé des produits agricoles. Dans le contexte actuel de grandes inégalités en termes de niveau de développement et de productivité, cette politique ne fait que perpétuer la division actuelle du monde en pays exportateurs et pays importateurs d'aliments.

Les organisations agricoles familiales présentes à Abu Dhabi, à l'unanimité, sont d'accord pour faire les recommandations suivantes:

- Soutenir le renforcement des connaissances, y compris les savoir-faire locaux, en faveur des producteurs familiaux et de leurs organisations. Plus particulièrement dans le cadre des chaînes de valeurs, en limitant le rôle des intermédiaires. À cet effet, les agriculteurs familiaux doivent être encouragés à s'organiser en coopératives afin d'améliorer leur capacité de négociation, leur efficacité et leur rentabilité. L'accès équitable aux ressources financières, à la technologie appropriée, à la première transformation des produits et aux infrastructures de base, est aussi nécessaire.
- Au niveau des semences, les choix et les méthodes de production des agriculteurs familiaux doivent être préservés dans tous les pays, et aucune méthode de production particulière ne doit leur être imposée. Dans tous les cas, les politiques liées aux semences doivent tenir compte des traditions culturelles, sans imposition. Tous les gouvernements doivent s'engager à protéger et à préserver les semences traditionnelles et à faciliter leur partage. Le rôle des organisations de l'agriculture familiale est clé dans ce contexte, aussi bien pour garantir l'approbation des législations et des politiques appropriées liées aux semences que pour travailler avec la recherche et les autorités afin de mettre en place des banques de semences au niveau local. Ces banques de semences assureront la multiplication et la sélection de semences locales ainsi que leur distribution parmi les producteurs.
- Au niveau de la production, la planification et la diversification doivent être encouragées, toujours en collaboration avec les organisations paysannes. Ajouter de la valeur à la production locale et réduire la perte de nourriture doivent être des buts prioritaires.
- En ce qui concerne la commercialisation, un accès équitable des produits des agriculteurs familiaux au marché doit être garanti, donnant la priorité au marché local par rapport au marché national. L'Agriculture doit être exclue des négociations de l'OMC et des accords bilatéraux de libre commerce. Une négociation spécifique pour les produits agricoles devrait s'établir sous les auspices de la FAO. Dans ce même contexte, et afin de garantir un commerce équitable, toutes les modalités de dumping doivent être interdites, le principe



NOURRIR LE MONDE, SOIGNER LA PLANÈTE

de priorité nationale ou communautaire doit être établi en utilisant les droits de douane. En ce qui concerne les stocks alimentaires et les achats publics, nous demandons d'urgence la constitution d'un système de gestion de l'approvisionnement et de régulation, ainsi que l'établissement au niveau international des statistiques transparentes permettant un contrôle approprié.

- Zerevendication. Il est urgent que les gouvernements accordent la priorité à l'application des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêcheries et aux forêts, qu'ils ont eux-mêmes approuvés dans le cadre du Comité de Sécurité Alimentaire-CSA.

L'application de ces Directives doit garantir un accès équitable à la terre, aux pêcheries et aux forêts des familles d'agriculteurs, des communautés indigènes, des pêcheurs artisanaux, etc. De même, les Directives devraient établir aussi des critères clairs et équitables en matière d'accès à l'eau. Les Directives sont appelées à s'ériger en normes réelles et efficaces. La société civile doit assurer le suivi et l'évaluation de leur application.

L'accès équitable à la terre est essentiel au bien-être des foyers ruraux, à la stimulation de la croissance économique des activités agricoles et d'élevage, à la réduction de la pauvreté en zone rurale, à l'obtention et à la garantie de la souveraineté alimentaire des nations. En tant que tel, cela doit constituer une priorité pour les gouvernements.

Il faut en finir avec l'injustice et la répartition inégale de la terre.

Pour cela:

- Les gouvernements doivent établir, avec transparence, les mécanismes pour la prévention effective de l'actuel accaparement des terres.
- Il faut respecter le mode de vie des peuples indigènes (traditions, culture, usage de la terre), ainsi que leur droit à la terre, et protéger efficacement les propriétés communales ou territoriales contre les menaces telles que l'incursion d'investisseurs étrangers.
- Il faut créer des politiques et des programmes spécifiques visant à garantir l'accès équitable à la terre et aux autres ressources naturelles des collectifs et des communautés vulnérables, des ouvriers agricoles et des agriculteurs familiaux sans terre.
- Les terres agricoles doivent être protégées face à une urbanisation et industrialisation excessives. D'autre part, le droit de propriété doit comprendre le partage du titulariat entre les époux et la protection du droit d'héritage des mineurs. Pour cela il faut établir les registres correspondants aux terres privées et publiques, accessibles avec transparence à la société civile.
- Dans le cas spécifique des jeunes agriculteurs et des nouveaux agriculteurs, hommes et femmes, l'accès équitable à la terre est actuellement



NOURRIR LE MONDE, SOIGNER LA PLANÈTE

pratiquement nul, à cause de la rareté des terres disponibles, de leur prix ou de l'inexistence de politiques de régulation adaptées. Pour garantir un tel accès équitable, il convient de mettre en place un cadre législatif dans chaque pays capable de réguler l'accès à la terre pour les femmes et les jeunes agriculteurs.

- Des règles au niveau national et international pour la gestion de l'eau doivent être établies dans les pays et dans les régions, processus qui doit également garantir la participation des organisations agricoles familiales.

- 3e revendication. Afin de promouvoir l'agriculture familiale, les nations dont la majorité de la population se consacre à l'agriculture doivent appliquer une assignation transparente et appropriée des ressources au budget agricole national et proposer des aides au développement et des investissements publics basés sur la participation active des organisations agricoles familiales et des organisations de la société civile.

- Ces ressources budgétaires doivent viser : à l'exécution de réformes agraires, à la promotion de modèles agricoles durables, à l'application de mesures d'adaptation et de limitation de l'impact du changement climatique, à des prêts à faible intérêt, à un meilleur accès au marché et à l'amélioration des capacités des familles agricultrices et, essentiellement, des femmes et des jeunes.
- Il faut implanter des mécanismes de participation pour le suivi et l'évaluation budgétaire afin de garantir une plus grande transparence de gestion des organismes publics, l'efficacité des aides et des prestations de services.
- Les donateurs bilatéraux et multilatéraux doivent davantage soutenir les familles d'agriculteurs des pays en développement.
- À cet égard, les décisions prises lors de la 40e réunion du Comité de la Sécurité Alimentaire, en octobre 2013, concernant les investissements dans l'agriculture à petite échelle afin de garantir la sécurité alimentaire et la nutrition, nous semblent tout à fait positives. Nous invitons les gouvernements à exécuter lesdites décisions et en parallèle, à poursuivre l'amélioration du cadre initial, en conformité avec les objectifs et les résultats de l'AIAF 2014.



NOURRIR LE MONDE, SOIGNER LA PLANÈTE

- 4erevendication. Garantir l'égalité des droits entre les hommes et les femmes qui se consacrent à l'agriculture familiale. Il est fréquent que les femmes qui vivent et travaillent en zone rurale soient victimes de discriminations en ce qui concerne l'accès équitable aux ressources de production telles que la terre, l'eau, les crédits et les services de formation.

Outre une activité professionnelle impliquant l'ensemble de la famille, l'agriculture familiale constitue un mode de vie et une culture. Les femmes, les hommes et les jeunes jouent un rôle extrêmement important dans le développement de l'économie locale, de la production alimentaire et des marchés locaux.

La plupart des conflits qui surgissent dans le cadre de l'agriculture familiale sont dus aux inégalités frappant les femmes.

- Les femmes constituent l'épine dorsale de la production agricole, de la chaîne d'approvisionnement, de l'accès au marché, etc., mais leur degré d'implication varie d'un pays à l'autre. Nous sommes tous d'accord pour affirmer que les femmes représentent un chaînon essentiel du succès de l'agriculture familiale. Or, la discrimination salariale entre hommes et femme est énorme et doit disparaître.
- En effet, ce sont souvent les femmes qui assument la quasi-totalité du travail de production alimentaire, mais ni leurs familles ni les organisations, ni les gouvernements de niveau local, régional, national ou international ne les reconnaissent comme agricultrices. À cet égard, nous recommandons la mise en place d'une campagne promue par l'Organisation Internationale du Travail-OIT visant à reconnaître l'agriculture comme une profession à part entière et à étendre le droit du travail à toutes les exploitations agricoles familiales, et surtout aux femmes qui assurent la majeure partie des travaux agricoles dans les pays en développement.
- Les femmes agricultrices et leurs familles continueront à combattre une telle situation, à moins que l'on permette aux familles de posséder la terre et aux femmes d'être propriétaires ou copropriétaires et à moins que l'on mette hommes et femmes sur pied d'égalité en matière de droits et de responsabilités, de bénéfices partagés et d'outils de gestion des risques.
- De nombreux pays possèdent d'ores et déjà une législation garantissant la protection des familles et des femmes agricultrices. Toutefois, des facteurs culturels s'opposent fréquemment à l'exécution de telles lois visant la disparition des inégalités. En conclusion, les femmes et les exploitations agricoles familiales constituent le cœur de l'agriculture dans le monde mais les agricultrices réclament désespérément la capacité de pouvoir s'organiser au niveau local, national et international. En outre, les femmes doivent avoir accès à une meilleure éducation et aux connaissances concernant les bonnes pratiques agricoles, pour en finir avec les inégalités de genre. Elles doivent être reconnues en tant qu'agricultrices professionnelles.



NOURRIR LE MONDE, SOIGNER LA PLANÈTE

- 5erevendication. Il faut adopter des politiques promouvant l'incorporation des jeunes au secteur agricole, sachant que la seule façon de rétablir l'attrait de cette profession à leurs yeux consiste à accorder un soutien public authentique à l'agriculture familiale.

En l'absence d'un soutien éducatif, de formation et de politiques suffisantes pour les motiver à rester à la campagne, la jeunesse rurale préfère partir car elle est incapable de concrétiser son souhait de vivre, de créer et de produire à la campagne.

- Les jeunes, filles et garçons, devraient participer à la conception et à la mise en place de politiques publiques liées à l'agriculture familiale ; il faut leur ouvrir la voie et les motiver pour qu'ils occupent des places de leadership au sein des organisations agricoles familiales. Il faut promouvoir un changement de mentalité et de perception afin de privilégier l'agriculture en tant qu'option professionnelle viable et significative. Il faut intégrer l'agriculture à la filière éducative, en lui accordant la place qui lui revient en tant qu'activité importante et intéressante.
- Il est urgent, dans tous les pays, d'analyser et de résoudre les conflits sociaux liés à l'héritage et à l'avenir de l'agriculture familiale. Actuellement, le milieu rural n'est pas suffisamment attrayant pour retenir les jeunes. Par conséquent, il est nécessaire d'investir pour améliorer la qualité de vie en milieu rural. Il faut créer des associations et des réseaux de jeunesse proposant des programmes d'aide, de développement et d'échanges pour inciter des jeunes du milieu urbain à s'impliquer dans le secteur de l'agriculture familiale.
- Il faut garantir un accès équitable aux crédits et aux ressources naturelles (terre, eau, pêcheries et forêts) afin que les jeunes acceptent de reprendre les exploitations agricoles familiales ou en établissent de nouvelles, dans le but de garantir la relève entre générations et la survie de l'agriculture. Ce la comprend les stimulations fiscales, une formation commerciale et d'entrepreneurs, ainsi qu'un accès équitable aux nouvelles technologies.

Nos engagements

Nous, organisations agricoles nationales, continentales et internationales, au cours de l'année AIAF 2014, mettrons à profit toutes les opportunités pour engager le dialogue avec nos gouvernements respectifs, afin de promouvoir les revendications contenues dans le présent document.

En interne, nos organisations renforceront les instruments de gouvernance susceptibles de garantir la légitimité, la représentativité, la démocratie et l'inclusion des femmes, des jeunes et des collectifs défavorisés. Nous renforcerons notre capacité à agir sur une base professionnelle et à former nos membres en matière économique, sociale et politique. Nous nous engageons à soutenir les efforts des femmes appartenant à nos organisations afin d'améliorer leur position, en créant des espaces spécifiques pour leur action et leur participation collective, et à les aider à renforcer leurs capacités afin de revendiquer leurs droits à la terre, aux ressources financières, techniques, etc.



NOURRIR LE MONDE, SOIGNER LA PLANÈTE

Nous nous engageons solidairement à promouvoir fermement les revendications ici exposées et à leur accorder la priorité et tous les efforts nécessaires, au cours de l'année AIAF 2014 et au-delà.

Abu Dhabi, 22 Janvier 2014



**NOURRIR
LE MONDE,
SOIGNER LA
PLANÈTE**

LISTE DES SIGNATAIRES

AFRICA

- Sr. Samba Niang Membre du Conseil d'Administration. Fédération des Agriculteurs et Éleveurs de Mauritanie. Mauritania
- Sra. Fatma Ben Rejeb Secrétaire Exécutive. L'Union Maghrébine des Agriculteurs - UMAGRI. Túnez
- Sr. Ibrahima Coulibaly Président de la Coordination Nationale des Organisations Paysannes -CNOP. Ambassadeur de la FAO para el AIAF-2014. Mali
- Sr. Nouradine Zakaria Toure Président Coordination Régionale des Usagers(ères) des Ressources Naturelles du Bassin du Niger. Mali
- Sr. Hakim Baliraine Executive Secretary. The Eastern and Southern Africa Small Scale Farmers Forum (ESAFF). Uganda

AMERICA

- Sr. Alberto Broch Presidente. Confederação Nacional dos Trabalhadores na Agricultura- CONTAG. Brasil
- Sr. Eugenio Rigoberto Turra Responsable de Relaciones Internacionales. Movimiento Unitario Campesino y Etnias de Chile-MUCECH. Chile
- Sr. Gustavo Toruño Vicepresidente. Unión Nacional de Agricultores y Ganaderos de Nicaragua -UNAG Nicaragua
- Sr. Chandler Goule Vice-President, Government Relations. National Farmers Union-NFU. United States of America-USA

ASIA

- Ms. Neetaben Shamik Trivedi Self Employed Women Association-SEWA Senior Coordinator. India
- Sra. Zeinab Ahmad Al-Momany President. Specific Union for Farmer Women. Jordan.
- Sr. Raul Socrates Banzuela National Coordinator. National Confederation of Family Farmers and Fishers Organisations- PAKISAMA-AFA. Philippines



2014
Année internationale de
l'agriculture familiale

**NOURRIR
LE MONDE,
SOIGNER LA
PLANÈTE**

Sr. Rabin Rai

Manager. Central Tea Cooperative' Federation-NACCFL.
Nepal

Sr. Aly Alp Ercelawn

General Advisor. Pakistan Artisan Fishers Forum Pakistan

EUROPA

Sr. Thomas Diemer

Trésorier, Jeunes Agriculteurs. France

Sra. Marianne Streel

Présidente. Union des Agricultrices Wallonnes. Belgique

Sr. Péter Kajner

President. Alliance for the Living Tisza. Hungary

OCEANIA

Sr. Terry John Copeland

Director. New Zealand Young Farmers- NZYF New Zealand

INTERNATIONAL

Sr. Mathew John

Member of IFOAM Board of Directors. Keystone Foundation.

Sr. José María Ceberio

Secretario Ejecutivo. Foro Rural Mundial.

Sr. José Antonio Osaba

AIAF-2104 Civil Society World Coordinator.

Rencontre organisée par le Forum Rural Mondial, coordinateur AIAF-2014 Société Civile, avec le soutien du Khalifa Fund et Agriterra



FORO RURAL MUNDIAL
WORLD RURAL FORUM
FORUM RURAL MONDIAL
MUNDUKO LANDAGUNEA



مندوقة خليفة لتطوير المشاريع
Khalifa Fund for Enterprise Development

